



BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

INTEGRAAL VERSLAG
MET
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMPTE RENDU INTÉGRAL
AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

COMMISSIE VOOR DE FINANCIËN EN DE
BEGROTING

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

Dinsdag
05-05-2015
Namiddag

Mardi
05-05-2015
Après-midi

N-VA	Nieuw-Vlaamse Alliantie
PS	Parti Socialiste
MR	Mouvement réformateur
CD&V	Christen-Democratisch en Vlaams
Open Vld	Open Vlaamse Liberalen en Democraten
sp.a	socialistische partij anders
Ecolo-Groen	Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen
cdH	centre démocrate Humaniste
VB	Vlaams Belang
FDF	Fédéralistes démocrates francophones
PTB-GO!	Parti du Travail de Belgique – Gauche d'Ouverture!
PP	Parti Populaire

Afkortingen bij de nummering van de publicaties :		Abréviations dans la numérotation des publications :	
DOC 54 0000/000	Parlementair stuk van de 54 ^e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer	DOC 54 0000/000	Document parlementaire de la 54 ^e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif
QRVA	Schriftelijke Vragen en Antwoorden	QRVA	Questions et Réponses écrites
CRIV	Voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)	CRIV	Version provisoire du Compte Rendu Intégral (couverture verte)
CRABV	Beknopt Verslag (witte kaft)	CRABV	Compte Rendu Analytique (couverture blanche)
CRIV	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen)	CRIV	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)
	(witte kaft)		(couverture blanche)
PLEN	Plenum	PLEN	Séance plénière
COM	Commissievergadering	COM	Réunion de commission
MOT	Moties tot besluit van interpellaties (op beigeleurig papier)	MOT	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)

Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers	Publications officielles éditées par la Chambre des représentants
Bestellingen :	Commandes :
Natieplein 2	Place de la Nation 2
1008 Brussel	1008 Bruxelles
Tel. : 02/ 549 81 60	Tél. : 02/ 549 81 60
Fax : 02/549 82 74	Fax : 02/549 82 74
www.dekamer.be	www.lachambre.be
e-mail : publicaties@dekamer.be	e-mail : publications@lachambre.be

INHOUD

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Begroting, belast met de Nationale Loterij, over "de budgettaire impact van de toename van het aantal bonusplandossiers" (nr. 3093)

Sprekers: **Jean-Marc Nollet, Hervé Jamar**, minister van Begroting, belast met de Nationale Loterij

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Begroting, belast met de Nationale Loterij, over "de spaarpotjes die bij sommige departementen werden aangetroffen" (nr. 3338)

Sprekers: **Jean-Marc Nollet, Hervé Jamar**, minister van Begroting, belast met de Nationale Loterij

SOMMAIRE

Question de M. Jean-Marc Nollet au ministre du Budget, chargé de la Loterie Nationale, sur "l'impact budgétaire de l'augmentation du nombre de dossiers dans le cadre des plans bonus" (n° 3093)

Orateurs: **Jean-Marc Nollet, Hervé Jamar**, ministre du Budget, chargé de la Loterie Nationale

Question de M. Jean-Marc Nollet au ministre du Budget, chargé de la Loterie Nationale, sur "les bas de laine découverts dans certains départements" (n° 3338)

Orateurs: **Jean-Marc Nollet, Hervé Jamar**, ministre du Budget, chargé de la Loterie Nationale

COMMISSIE VOOR DE FINANCIËN
EN DE BEGROTINGCOMMISSION DES FINANCES ET
DU BUDGET

van

du

DINSDAG 5 MEI 2015

MARDI 5 MAI 2015

Namiddag

Après-midi

De vergadering wordt geopend om 14.03 uur en voorgezeten door de heer Eric Van Rompuy.
La séance est ouverte à 14.03 heures et présidée par M. Eric Van Rompuy.

01 Question de M. Jean-Marc Nollet au ministre du Budget, chargé de la Loterie Nationale, sur "l'impact budgétaire de l'augmentation du nombre de dossiers dans le cadre des plans bonus" (n° 3093)

01 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Begroting, belast met de Nationale Loterij, over "de budgettaire impact van de toename van het aantal bonusplandossiers" (nr. 3093)

01.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, la presse s'est fait l'écho d'une augmentation du nombre de dossiers "plan bonus". Par ailleurs, le Conseil des ministres a décidé de revoir à la hausse le montant des avantages pouvant être exonérés d'impôts, en faisant passer le plafond de 3 130 euros à 3 200 euros. Cette hausse de l'exonération vise à renforcer l'attractivité du système.

01.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): In de pers staat te lezen dat het aantal bonusplandossiers stijgt. De Ministerraad heeft beslist om het bedrag van de voordelen die van belasting kunnen worden vrijgesteld, te verhogen.

Quel est l'impact budgétaire envisagé pour une telle mesure? Quelle a été l'analyse de l'Inspection des finances de la note déposée au Conseil des ministres? Quelle compensation imaginez-vous pour financer cette mesure?

Wat is de geraamde budgettaire impact van die maatregel? Welk advies heeft de Inspectie van financiën uitgebracht met betrekking tot de nota die aan de Ministerraad werd voorgelegd? Hoe zullen de kosten van die maatregel gecompenseerd worden?

01.02 Hervé Jamar, ministre: Monsieur le président, monsieur Nollet, comme l'indique le dossier transmis à l'Inspection des finances, l'impact de la révision à la hausse du montant des avantages pouvant être exonérés d'impôt dans le cadre des avantages dits non récurrents liés aux résultats peut être considéré comme neutre.

Tout cela s'explique par deux éléments. D'une part, le bonus ne peut pas remplacer un salaire existant et doit donc être payé en principe en tant que "salaire extra". D'autre part, l'avantage complémentaire peut être considéré comme des frais professionnels déductibles. Mais cette moindre recette est liée à la déductibilité compensée par les cotisations sociales liées aux avantages qui doivent être payés. Ainsi les moindres recettes fiscales devraient être compensées par une augmentation des cotisations sociales. En conséquence, aucune compensation n'a été prévue.

01.02 Minister Hervé Jamar: Het optrekken van de belastingvrije som voor niet-recurrente resultaatgebonden voordelen kan als budgettair neutraal worden beschouwd. De bonus mag het bestaande loon immers niet vervangen en het bijkomende voordeel kan worden beschouwd als aftrekbare beroepskosten, maar dat wordt gecompenseerd door de sociale bijdragen die over het voordeel moeten worden betaald.

Er werd dus niet voorzien in een compensatie. Na evaluatie van de

Vous le savez et je rencontre ainsi votre question légitime: le budget est une prévision de dépenses et de recettes et peut être, le cas échéant, ajusté sur la base d'éventuelles évaluations des mesures prises.

Par ailleurs, je peux vous confirmer que l'Inspection des finances a rendu un avis favorable, indiquant qu'il n'y avait aucune objection à cette mesure, ni à la manière dont elle était organisée.

Pour toute information complémentaire, je vous invite donc à reposer une question en temps voulu, le cas opportun, voire de vous adresser au ministre des Finances. En effet, il s'agit à mon sens d'une mesure avant tout fiscale mais cela ne vous aura certainement pas échappé.

01.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, effectivement, cela ne m'a pas échappé. Par contre, je suis perturbé car vous considérez que cette mesure a un impact neutre.

Quand votre collaborateur répondait au journal *Le Soir* du 14 mars 2015 à la question de savoir quelle était l'évaluation du coût budgétaire de la mesure, il expliquait que le coût de la mesure n'avait pas encore été chiffré et qu'il faudrait impérativement compenser le manque à gagner par de nouvelles recettes. Le principe était clair: il existait un manque à gagner. Ici, vous dites que c'est neutre. Il existe donc une petite divergence entre ce qui a été dit à l'époque et ce qui est dit maintenant.

Je reste persuadé qu'il y aura un impact budgétaire. Votre collaborateur le disait. Et maintenant vous dites que l'impact est neutre. Je ne suis pas sûr de bien comprendre.

01.04 Hervé Jamar, ministre: Monsieur Nollet, je ne pense pas qu'il y ait divergence entre les propos du collaborateur et ma réponse. La compensation peut être liée aux cotisations sociales. Il n'a pas été dit dans la presse que c'était purement fiscal. Dans le budget global, la compensation est envisagée comme globalement neutre.

01.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Il existe donc bien une compensation pour équilibrer, ce qui me semble davantage cohérent. Mais quel le coût sans la compensation? Ou quel est l'emploi de la compensation? Ainsi je peux évaluer l'ampleur de ce qui est en jeu. Je comprends que ce soit neutre car il y a compensation. Mais quelle est l'ampleur d'une des deux colonnes? Celle de la compensation ou celle du coût? C'est la question.

(...): (...)

01.06 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): J'ai bien compris que cela s'équilibrait, mais ce n'était pas l'objet de ma question. Je désirais connaître le coût avant et après équilibrage.

01.07 Hervé Jamar, ministre: On ne peut pas véritablement chiffrer ce coût à ce stade. Il faut tenir compte de l'ampleur, et par voie de conséquence, selon le principe des vases communicants, la compensation neutre qui s'établira. Nous nous trouvons dans un

maatregel kan de begroting worden aangepast. De Inspectie van financiën heeft een gunstig advies uitgebracht over die maatregel.

01.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Volgens u is die maatregel budgetneutraal. Een van uw medewerkers verklaarde nochtans dat de impact nog moest worden geraamd, maar dat de gederfde ontvangsten gecompenseerd zouden moeten worden.

01.04 Minister Hervé Jamar: Er kan ook via de sociale bijdragen gecompenseerd worden; we hebben niet gezegd dat we louter fiscaal zouden compenseren. Er is geen effect op de begroting.

01.05 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Goed, maar welk bedrag aan gederfde ontvangsten moet er worden gecompenseerd?

Ik wilde weten hoeveel de maatregel kost indien geen rekening wordt gehouden met die compensatie.

01.07 Minister Hervé Jamar: Dat valt niet te becijferen. Vergelijk het met een systeem van communicerende vaten: er moet rekening

budget comportant une mesure amplifiée.

01.08 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Donc, il y a un coût, même s'il est compensé par ailleurs. Quelle est l'ampleur de ce coût? C'est tout simple.

01.09 Hervé Jamar, ministre: Quand vous lancez une politique "photovoltaïque", vous ignorez combien de panneaux seront placés sur une année. Vous ne pouvez forcément chiffrer les coûts des subsides avant de commencer une année.

Je ne peux pas vous répondre avant que l'année budgétaire soit clôturée. Je prenais un exemple au hasard.

01.10 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, je reste très dubitatif, même en dehors de cet exemple.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

02 Question de M. Jean-Marc Nollet au ministre du Budget, chargé de la Loterie Nationale, sur "les bas de laine découverts dans certains départements" (n° 3338)

02 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Begroting, belast met de Nationale Loterij, over "de spaarpotjes die bij sommige departementen werden aangetroffen" (nr. 3338)

02.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, dans l'interview que le ministre a donnée à *La Libre Belgique*, le vendredi 20 mars, il déclarait: "On a découvert des bas de laine dans certains départements." Il est toujours très intéressant que le ministre du Budget découvre des réserves!

Mes questions sont dès lors très simples.

Quels sont ces bas de laine? Dans quels départements ont-ils été trouvés et quels sont les montants identifiés?

Monsieur le ministre, je ne vous demande pas de me répondre qu'un budget a été déposé. Cela, je le sais. Je voudrais simplement savoir en quoi consistent les bas de laine auxquels vous avez fait référence dans l'article de presse.

02.02 Hervé Jamar, ministre: Monsieur le président, dans l'interview à laquelle M. Nollet fait référence, accordée à *La Libre Belgique* au lendemain de la réception du rapport du comité de monitoring de mars 2015, j'indiquais en effet, en réponse à une question sur les efforts à fournir dans le cadre du contrôle budgétaire, que des bas de laine avaient été découverts dans certains départements grâce à une analyse minutieuse menée par les collaborateurs. Par "bas de laine", il faut aussi comprendre la capacité de réaliser des économies supplémentaires sans affecter la qualité des services rendus par les

worden gehouden met de compensatie die vanzelf tot stand zal komen.

01.08 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Er hangt dus wel degelijk een prijskaartje aan die maatregel. Om welk bedrag gaat het?

01.09 Minister Hervé Jamar: Wanneer een regering beslist zonne-energie te subsidiëren, weet ze ook niet hoeveel zonnepanelen er zullen worden geplaatst en hoeveel die subsidies zullen bedragen...

We moeten het einde van het begrotingsjaar afwachten om meer duidelijkheid te krijgen.

01.10 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik blijf met grote vragen zitten.

02.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Waarin bestaan de 'spaarpotjes' waarover de minister het had in zijn interview van 20 maart? Bij welke departementen werden ze aangetroffen? Welke bedragen zitten erin?

02.02 Minister Hervé Jamar: Een en ander kadert in de begrotingscontrole.

Onder 'spaarpotjes' moet ook het vermogen worden verstaan om toekomstige besparingen te realiseren zonder dat de kwaliteit van de dienstverlening in het gedrang

différents départements.

Le Conseil des ministres a ainsi, dans le cadre du contrôle budgétaire, validé des propositions d'économies complémentaires dans les dépenses primaires pour un montant total de 17,5 millions d'euros, et de 7,5 millions d'euros pour les institutions publiques de sécurité sociale. Ces économies s'appliqueront sur les crédits de fonctionnement et d'investissement, y compris les cellules stratégiques, en tenant compte de la nécessité de mener à bien les projets prévus en 2015.

Par ailleurs, l'analyse effectuée dans le cadre du contrôle budgétaire a également mis en évidence des compensations possibles au sein de certains budgets pour financer de nouvelles initiatives. Je ne doute pas que nous aurons l'occasion, dès la semaine prochaine ou ultérieurement selon l'agenda du parlement pour le contrôle budgétaire, de discuter plus en détail de ces aspects.

Les politiques de rationalisation qui sont menées de manière positive sans nécessairement toucher au personnel permettent certaines économies. La circulaire qui a été adressée fin octobre début novembre par mes soins à l'ensemble des quelque 130 institutions publiques en matière de restriction des dépenses dites "de fin d'année" ont permis des effets positifs en termes d'économies. Il n'aura échappé à personne qu'il peut arriver qu'on essaie d'utiliser des queues de budget en fin d'année dans tel ou tel département n'en ayant pas forcément besoin l'année en cours. On a vu un retour de cela. C'est ce que j'ai voulu exprimer par le biais de l'interview à laquelle vous faites référence.

02.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, votre réponse est très générique, alors que ma question était très spécifique. Elle visait à connaître, département par département, les montants identifiés.

Je ne polémiquerai pas davantage en la matière, mais je voudrais anticiper les travaux de l'ajustement budgétaire et vous demander de venir à ce moment-là avec la liste précise; ceci nous permettra de gagner du temps.

Pourriez-vous à ce moment nous présenter la liste, département par département, plutôt que de rester dans des termes globaux comme vous le faites ici? Dans le cas contraire, nous devons faire la demande lors de la réunion de commission dans 15 jours. Voilà qui vous laisse un peu de temps pour élaborer cette liste, sinon je vous interrogerai à nouveau ultérieurement! Autant vous permettre de vous préparer au mieux pour ces travaux!

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

Le **président**: La question n° 3417 de M. Frédéric Daerden est reportée.

*Le développement des questions et interpellations se termine à 14.14 heures.
De behandeling van de vragen en interpellaties eindigt om 14.14 uur.*

komt.

De Ministerraad heeft aldus bijkomende besparingen goedgekeurd ten belope van 17,5 miljoen euro in de primaire uitgaven en 7,5 miljoen euro bij de openbare instellingen van sociale zekerheid. De besparingen zullen doorgevoerd worden in de werkings- en investeringskredieten, inclusief bij de beleidscellen, waarbij er rekening wordt gehouden met de noodzakelijke uitvoering van de voor 2015 geplande projecten.

Voor bepaalde budgetten zijn er compensaties mogelijk om nieuwe initiatieven te financieren.

Dankzij het rationalisatiebeleid kan er bespaard worden zonder dat er op het personeel beknipt moet worden. Zo had de uitgavenbeperking aan het einde van het jaar in 130 openbare instellingen meer bepaald betrekking op de niet-noodzakelijke besteding van begrotingsoverschotjes.

02.03 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): U heeft een algemeen antwoord gegeven terwijl ik u een specifieke vraag had gesteld!

Kunt u ons bij de begrotingsaanpassing een lijst met de bedragen per departement bezorgen?

De **voorzitter**: Vraag nr. 3417 van de heer Daerden wordt uitgesteld.